



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon le 7 février 2018

Financement du logement dans le Rhône : L'État a accentué ses efforts en 2017

5 453 logements sociaux financés en 2017

Avec **5 233 logements locatifs sociaux financés par l'État** (hors ANRU)¹, dont 80 % sur le territoire de la Métropole de Lyon et 20 % sur le territoire du Département du Rhône, l'année 2017 a été une très bonne année pour la production du logement social dans le Rhône, en hausse par rapport au résultat de 2016 (5 184 logements).

Si l'on y ajoute les 220 logements locatifs sociaux financés par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) afin de reconstituer l'offre de logements démolis dans les quartiers populaires, le résultat global s'élève à 5 453 logements sociaux financés en 2017, ce qui constitue le 3ème meilleur résultat depuis 2000.

Ce niveau a été atteint grâce à l'accroissement de 10 % de la production sur le territoire de la Métropole de Lyon par rapport à 2016 (4 355 logements locatifs sociaux financés en 2017 contre 3 939 logements financés en 2016).

Pour financer les 5 233 logements agréés en 2017, l'État a attribué 13,1 M€ de subventions (aides à la pierre) aux bailleurs sociaux, dont 10,8 M€ sur le territoire de la Métropole de Lyon (dans le cadre d'une délégation des aides à la pierre par l'État à la Métropole) et 2,3 M€ sur le territoire du Département du Rhône. S'y ajoutent des aides indirectes de l'État (TVA à 5,5 %, exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pendant au moins 15 ans).

Ces 5 233 logements se répartissent entre 4 340 logements dits « familiaux » et 893 logements en foyers (résidences sociales, établissements pour personnes âgées ou personnes handicapées). 61% de cette production se situe sur le territoire de communes déficitaires en matière de logement social.

Aides à la rénovation de près de 2 000 logements privés

Par ailleurs, 1 955 logements privés anciens ont été financés par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en 2017 dans le Rhône pour réaliser des travaux d'amélioration, dont 1 113 logements aidés pour des projets de rénovation énergétique dans le cadre du programme Habiter Mieux.

1) ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

Ce résultat, qui représente plus de 2 fois celui de l'année 2016, est le meilleur constaté depuis 2011 et dépasse le précédent record établi en 2014 avec 1 163 logements financés par l'Anah dans le Rhône.

Situés pour 87 % sur le territoire de la Métropole de Lyon, les 1 955 logements financés par l'Anah en 2017 se répartissent entre 1 308 logements en copropriétés, 602 logements occupés par leurs propriétaires et 45 logements de propriétaires bailleurs.

Pour financer ces logements, l'Anah a attribué 12,6 M€ de subventions aux propriétaires ou aux syndicats de copropriété, dont 10,2 M€ sur le territoire de la Métropole de Lyon et 2,4 M€ sur le territoire du Département du Rhône.

Des objectifs régionaux stables pour 2018

Les objectifs à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes de production de logements sociaux sont fixés à 16 851 logements et celui de rénovation des logements privés est de 13 090 logements. Ils sont du même ordre que ceux fixés l'an dernier pour le territoire régional.

Les quotas alloués aux territoires de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône seront arrêtés le 2 mars prochain lors du comité régional de l'habitat et de l'hébergement qui validera la répartition des objectifs et des moyens financiers.

Contacts presse

Direction Départementale des Territoires (DDT) du Rhône :

- Laurent VERE, chef du service habitat renouvellement urbain
tél. : 04 78 62 53 98 - laurent.vere@rhone.gouv.fr
- Richard CAYRE, chargé de communication
tél. : 04 78 62 54 43 - richard.cayre@rhone.gouv.fr

Cabinet du préfet – Service de la communication interministérielle

Agnès BAIYO – 04 72 61 66 91

